

**goen sprangen
lafen kloteren
hopsen krauchen**



Schoulsportdag

24. Mäerz 2010



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

layout: Coordination générale
e-mail: cen@men.lu
tél.: +352 247-85114 / 85116
impression: Imprimerie Hengen
consultez notre site: <http://www.men.public.lu/>

1. PRÉFACE

Madame, Monsieur,

Un nombre croissant de nos jeunes est de moins en moins motivé pour l'effort physique. Nous disposons de chiffres pour étayer cette (hypo)thèse, tant au niveau international qu'au niveau national. Les données d'une étude menée en 2004 sont éloquentes, celles, provisoires, de l'étude 2008 confirment l'existence d'un problème réel.

Il est évident qu'il nous faut guider et motiver les jeunes d'aujourd'hui vers un mode de vie répondant aux critères d'une activité physique suffisante et d'habitudes alimentaires saines. Comment réaliser ce défi ? Par une prise de conscience certes, par une culpabilisation et des mesures coercitives certainement pas.

Offrons aux jeunes des occasions, des terrains d'essais, des moments de vécu pour les convaincre, pour leur faire découvrir leur potentiel, pour leur permettre d'apprécier le sport. Le déclic passe par le vécu. Alors, proposons-leur des possibilités d'action !

Le désormais traditionnel « Schoulsportdag » est une telle possibilité d'action. Il a l'avantage de disposer d'une certaine notoriété, d'être une occasion pour organiser une manifestation d'envergure et d'avoir un impact important.

Le « Schoulsportdag » conçu comme outil de sensibilisation et de motivation, de lien entre le sport à l'école et le sport extra-scolaire, comme plateforme d'échanges et de collaboration de partenaires différents n'a en rien perdu de sa raison d'être. Sa 9e édition a l'ambition de consolider les efforts entrepris depuis près d'une décennie et de façon plus concertée encore depuis la mise en vigueur du plan d'action national « Gesond iessen – méi bewegen » dans lequel les 4 ministres soussignés se sont engagés.

Aux concepteurs et organisateurs, ensemble avec tous les partenaires impliqués, de proposer aux jeunes de l'école fondamentale un programme diversifié et motivant. Celui-ci constitue une occasion de plus pour convaincre les jeunes des bienfaits du sport et de les inciter ainsi à rechercher des occasions régulières de pratique sportive, notamment dans les sections de la LASEP et dans les clubs sportifs.

Marie-Josée JACOBS

Ministre de la Famille et de l'Intégration



Mady Delvaux-Stehres

Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle



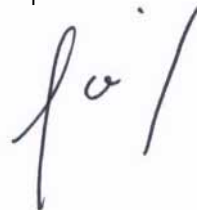
Mars di Bartolomeo

Ministre de la Santé



Romain Schneider

Ministre du Département des Sports



2. PRINCIPES D'ORGANISATION

Le comité d'organisation du Schoulsportdag a décidé de revenir à une tradition initiale du Schoulsportdag c'est-à-dire son organisation à une seule date, en l'occurrence le 24 mars 2010. Nous avons ainsi voulu donner plus de visibilité à l'événement afin que vos efforts et le plaisir des élèves à participer aux activités sportives soient mis en évidence et reconnus par le grand public. Nous espérons que vous serez nombreux cette année à participer au Concours. « La marche » étant l'activité phare, les membres du comité se feront un plaisir de partager avec vous et vos élèves les activités qui seront organisées.

Voici quelques principes pouvant vous guider dans l'organisation du « Schoulsportdag » :

- impliquer tout le personnel enseignant dans la préparation et le déroulement de la journée ; associer également le personnel des structures d'accueil, des maisons-relais, des foyers de jour et de midi ;
- faire participer activement tous les enfants de votre école ; éviter que la journée ne privilégie le seul aspect compétitif ; promouvoir le plaisir de la pratique sportive et du fair-play ;
- différencier les activités en fonction de l'âge des enfants et en fonction du nombre de participants afin de veiller à ce que chaque élève soit sollicité de façon optimale ;
- prévoir plusieurs activités pour chaque enfant ;
- valoriser l'éducation physique et sportive à l'école primaire en mettant l'accent sur les valeurs éducatives de cette branche d'enseignement ;
- prévoir une grande variété d'activités sportives ;
- prévoir des mesures de publicité ciblées résumant les contenus mais également les objectifs du « Schoulsportdag » et formulant les effets positifs de la pratique sportive chez les enfants ;
- fournir aux enfants et parents des informations quant aux infrastructures et clubs de sports de votre commune ou de votre région ;
- organiser éventuellement à l'intention des parents une conférence sur les effets de l'activité physique et sportive chez les enfants et la place du sport à l'école.

3. COMMENT RÉUSSIR LE « SCHOULSPORTDAG » ?

Les démarches suivantes peuvent contribuer au succès de votre « Schoulsportdag » communal :

- faire appel, dans la mesure du possible, à la collaboration de la LASEP, des associations sportives et culturelles et de l'association locale des parents de votre commune ;
- associer, le cas échéant, les fédérations sportives nationales ;
- impliquer les parents des élèves ;
- dépasser, si possible, la seule matinée et en faire une journée avec des rencontres conviviales aux heures de midi ; profiter de cette opportunité pour mettre en œuvre un programme « gesond iessen » ;
- assurer un ravitaillement répondant aux critères d'une alimentation saine et/ou inclure un atelier de préparation de collations répondant à ces mêmes critères ; faire un appel à des spécialistes en diététique pour couvrir ce volet ; associer les enfants à la conception du menu du jour, à la commande des ingrédients, à la préparation même ;
- offrir un programme varié prévoyant des activités physiques et sportives traditionnelles et des offres « innovantes » ;
- veiller à ce que les effets générés par le « Schoulsportdag » aient un effet à long terme en offrant aux enfants des occasions de pratique ultérieures ;
- veiller à fournir aux parents d'élèves des informations sur les objectifs poursuivis par l'éducation physique à l'école et par les activités sportives en insistant notamment sur l'aspect de la santé, l'aspect du développement équilibré de la personnalité, l'aspect du savoir-faire sportif et l'aspect social (Gesondheet, Freed, Kënnen a Leeschten, Zesummesinn) ;
- veiller à documenter votre initiative et à inviter la presse et les autorités locales ;
- prévoir une possibilité pour les enfants d'exprimer leur avis.

Pour l'année 2010 la promotion de la marche est prévue comme 4^e volet de la campagne « Meter fir Meter ». Pour cette raison il est proposé d'inclure la marche comme une des activités du programme du « Schoulsportdag 2010 », ceci en fonction des possibilités locales et en fonction de l'âge des enfants.

Il est recommandé de choisir un itinéraire répondant au critère de sécurité et qui correspond au message « Fir deng Gesondheet : 3000 Schrëtt extra am Dag ».

Le Schoulsportdag est l'occasion de porter à la connaissance des élèves les modalités de la campagne 2010 avec le challenge « Komm mir gin zesummen op de Mound – Allons décrocher la lune » par l'intermédiaire du site Internet www.goen2010.rtl.lu, à laquelle ils peuvent participer tout au long de l'année.

Modalités pratiques :

Chaque « Ecole » figurant sur la liste des 153 entités définies par le Ministère de l'Education nationale et de la Formation Professionnelle recevra un courrier dans lequel les possibilités d'accès au site www.goen2010.rtl.lu en vue de l'inscription du total des kilomètres marchés par les élèves de cette école sont expliquées.

En plus, chaque Ecole se verra dotée d'une quinzaine de podomètres qui peuvent être utilisés à des fins pédagogiques soit à l'occasion justement du « Schoulsportdag 2010 », soit tout au cours de l'année scolaire. Ces podomètres restent la propriété de l'Ecole.



4. QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

- utiliser toutes les infrastructures sportives communales, intercommunales ou étatiques pour autant que les normes de sécurité le permettent ;
- utiliser des salles ou endroits adaptés à votre offre, comme des salles de musique, des salles polyvalentes, des préaux, couloirs, cours de récréation et terrains de jeu ;
- coopérer avec les services communaux comme le service technique pour la mise en place de barrages routiers, le transport de matériel de grande taille, ... ;
- envisager des collaborations intercommunales ;
- veiller à la sécurité des participants en associant éventuellement la protection civile locale ou les sapeurs-pompiers pour veiller au bon déroulement de la manifestation.

5. QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ALIMENTATION SAIN

L'alimentation joue un rôle fondamental dans le sentiment de bien-être des enfants et des jeunes ainsi que dans leur croissance et leur développement. Les responsables politiques, les communautés, les écoles et les parents peuvent unir leurs efforts pour aider les élèves à développer des attitudes et des compétences favorisant une alimentation saine, car les habitudes adoptées à un jeune âge sont déterminantes pour les modes de vie de l'adulte. Nous pouvons aider les enfants et les jeunes à adopter des habitudes de vie saines qu'ils conserveront tout au long de l'âge adulte en créant pour eux des environnements stimulants et en les incitant à faire des choix éclairés.

L'obésité est un problème de première importance dans notre société. Elle est l'un des facteurs majeurs de risque de maladie chronique, principalement des maladies cardio-cérébrovasculaires, du diabète type 2 et de certains cancers. Une population cible à laquelle nous vouons une importance particulière sont les enfants et adolescents, dont un grand nombre souffre déjà, à un âge très jeune, de surcharge pondérale et des conséquences d'une activité physique insuffisante, comme l'indiquent les chiffres suivants.

Dans notre pays,

- près de 20 % des enfants de l'enseignement fondamental et secondaire présentent une surcharge pondérale ou de l'obésité. 7,4 % des filles et 10,1 % des garçons de l'enseignement secondaire souffrent d'obésité, la proportion d'élèves obèses accroît considérablement dans l'enseignement secondaire ;
- environ 40 % des garçons et 30 % des filles du Luxembourg ne répondent pas aux recommandations de l'OMS en ce qui concerne la consommation régulière de fruits et de légumes ;
- environ 25 % des enfants et adolescents boivent rarement du lait ;
- plus de 50 % des jeunes boivent tous les jours du coca ou des limonades.

C'est à partir de ces considérations que des initiatives concrètes ont été développées et le programme « Gesond iessen, Méi

bewegen » fut lancé. Depuis lors, de nombreux projets ont pu être développés en collaboration avec de multiples partenaires dans les milieux les plus divers de notre société : établissements scolaires primaires et secondaires, communes, maisons relais, associations sportives, associations pour jeunes, entreprises, hôpitaux, ...

Les actions s'adressent prioritairement aux enfants. L'environnement scolaire est un milieu d'intervention prioritaire. Dans les écoles, nous arrivons à toucher tous les enfants, indépendamment de leur provenance socio-économique, de leur nationalité, de leur situation familiale, fréquentant l'école pendant de nombreuses années.

De plus, les années d'obligation scolaire correspondent à la période significative du développement de la personnalité de l'enfant, de sa maturation, du modelage de son caractère, de ses stratégies de relations sociales, des habitudes d'hygiène de vie etc. L'environnement scolaire prête un cadre et des possibilités uniques d'infrastructures, de communication, d'environnement pédagogique, d'échange. L'école est un environnement propice au partenariat et à la collaboration entre tous les intervenants pour la poursuite d'objectifs communs : enfants, enseignant(e)s, équipes de la médecine scolaire, responsables communaux, parents et d'autres encore.

Objectifs et stratégie d'action :

Avec notre projet nous visons les objectifs suivants :

- amélioration de modes de vie des enfants, notamment en matière d'alimentation saine et d'activité physique régulière, ceci tant au niveau des connaissances, que des compétences et des habitudes ;
- création d'environnements et de circonstances favorables ;
- renforcement des partenariats et de la collaboration entre intervenants ;
- harmonisation des notions de santé transmises aux enfants, promotion de la continuité et de la complémentarité des initiatives et des interventions diverses ;
- formation des intervenants et amélioration de leurs compétences en matière de promotion de la santé ;
- mise à disposition de matériel didactique approprié.

6. AUTRES ACTIONS À L'INTENTION DES ÉLÈVES

WIBBEL an DRIBBEL

Comme tous les ans, les enfants de 2^e année du cycle 3 du Grand Duché de Luxembourg seront invités à passer une journée entière au Centre National Sportif et Culturel « d'Coque » pour participer à l'initiative « Wibbel & Dribbel » 2010. Du 8 au 14 juillet quelque 2500 élèves seront accueillis pour se familiariser avec 14 activités proposées par des fédérations sportives luxembourgeoises.

Cette 20^{ième} édition permettra aux élèves de découvrir leurs talents et intérêts pour les activités présentées sous forme d'ateliers.



24. Mäerz 2010

9. Schoulsportdag

...goen•lafen•sprangen•rullen•hopsen•robben•zéien•klammen•werfen•
drécken•dribbelen•falen•dansen•schwammen•jongléieren...

CONCOURS «SCHOULSPORTDAG 2010»

Le comité d'accompagnement pour le «Schoulsportdag» organise un concours destiné à récompenser l'école ayant réussi le meilleur SCHOULSPORTDAG dans son ensemble.

Participation

Le concours est ouvert à toutes les écoles fondamentales et de l'éducation différenciée. Les écoles désirant participer au concours sont priées de s'inscrire au moyen talon-réponse ci-joint jusqu'au 17 mars 2010 au plus tard.*

Évaluation

L'évaluation se fera par l'appréciation d'un jury chargé d'observer le déroulement de la journée dans les écoles participant au concours. Cette appréciation tiendra compte:

- de la qualité de l'organisation et du déroulement
- de la qualité de l'encadrement (sportif et autre)
- de l'animation générale
- des réactions des enfants
- de l'encadrement pédagogique
- de la contribution de partenaires extrascolaires

Prix

Un jury nommé par le comité d'accompagnement désignera la communauté scolaire lauréate. La remise des prix à une délégation de la commune aura lieu avant la fin de l'année scolaire en cours.

Acceptation du règlement

Les décisions du jury seront définitives et aucun recours ne sera recevable. Par le renvoi du bulletin de participation, les écoles acceptent le règlement.

Pour toute autre question d'ordre technique, les intéressés sont priés de contacter le:

MENFP

Département de l'enseignement fondamental
29, rue Aldringen, L-2926 Luxembourg

Tél.: 247-8 5118

ou bien

SCRIPT

Tel: 247-8 5183

*Règlement modifié

Depuis l'édition 2007 du «Schoulsportdag», les écoles participantes ne sont plus tenues d'envoyer un dossier.

24. Mäerz 2010

9. Schoulsportdag

...goen•lafen•sprangen•rullen•hopsen•robber•zéien•klammen•werfen•
drécken•dribbelen•falen•danzen•schwammen•jongléieren...

CONCOURS «SCHOULSPORTDAG 2010»

Le comité d'accompagnement pour le «Schoulsportdag» organise un concours destiné à récompenser l'école ayant réussi le meilleur SCHOULSPORTDAG dans son ensemble.

INSCRIPTION AU CONCOURS «SCHOULSPORTDAG 2010»

L' école de:

désire participer au concours du SCHOULSPORTDAG 2010.

La personne de contact est:

Nom et prénom

Adresse

Tél. e-mail

Signature de la personne de contact

Prière d'envoyer le talon-réponse avant le 17/03/2010 au:

MENFP, «Concours Schoulsportdag», bureau 326, 29, rue Aldringen, -2926 Luxembourg

Fax: 247-85137

Grand-Duché de Luxembourg

Association d'assurance contre les accidents - section industrielle

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Service national de la sécurité dans la fonction publique

**DÉCLARATION DES ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES
NÉCESSITANT LE CONCOURS DE TIERCES PERSONNES**

dans le cadre de la journée nationale du sport

" Schoulsportdag " qui aura lieu le 24 mars 2010

Dans des situations spéciales, des parents d'élèves et d'autres tiers collaborant bénévolement et accessoirement à une activité scolaire ou périscolaire, peuvent bénéficier de l'extension de l'assurance obligatoire contre les accidents au sens des dispositions du règlement grand-ducal afférent du 23 février 2001 concernant l'assurance accident dans le cadre de l'enseignement précoce, préscolaire, scolaire et universitaire, au même titre que les élèves et les enseignants, même s'ils ne sont pas rémunérés, à condition que cette collaboration ait été autorisée par le responsable et communiquée au préalable moyennant le présent formulaire.

REMARQUES:

1. La présente déclaration est à adresser avant le 17 mars 2010 au:
Service national de la sécurité dans la fonction publique
41, avenue de la Liberté L - 1931 LUXEMBOURG
Fax: 264836-11
2. Les signatures du responsable, c.-à-d. de l'autorité communale et du délégué du personnel enseignant ou bien du représentant du bâtiment sont obligatoires.

ÉCOLE(S), COMMUNE(S), INSTITUT(S), ETC.: (nom et adresse)

.....
.....

CLASSE(S):

.....
.....

TITULAIRE(S):

.....
.....
.....

NATURE DES ACTIVITÉS PRÉVUES:

(Désignation des dates et des activités scolaires ou périscolaires.

En cas de transports scolaires ou de déplacements, prière de spécifier aussi les trajets)

Schoulsportdag

.....
.....



MOTIFS EN FAVEUR DE LA COLLABORATION DE TIERCES PERSONNES:

(p. ex.: surveillance, transport scolaire, etc.)

Organisation, surveillance, transport dans le cadre du « Schoulsportdag »

DURÉE DES ACTIVITES:

(périodes, horaires réguliers, dates, heures, etc.)

PERSONNE(S) CONCERNÉE(S):

En cas de nécessité, prière de joindre une liste à part.

....., le

cachet et signature du responsable communal

signature du responsable scolaire

Visa du service national de la
sécurité dans la fonction publique